

**Message de Juan Somavia
Directeur général du Bureau international du Travail
à l'occasion de la
Journée mondiale de la justice sociale**

20 février 2009

Aujourd'hui, nous célébrons pour la première fois la Journée mondiale de la justice sociale proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2007. L'Assemblée générale a invité les Etats Membres et tous ceux qui s'efforcent de promouvoir la justice sociale à renouer avec les objectifs et buts du Sommet mondial pour le développement social.

Il y a 90 ans, la Constitution de l'OIT affirmait qu'«une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale». C'est à partir de cette base que l'OIT a axé sa mission sur la défense de la justice sociale.

Dans la crise que nous traversons actuellement, le moment est venu de nous concentrer sur cet objectif. La crise financière mondiale s'est rapidement propagée à l'économie réelle et a provoqué une crise de l'emploi. A la récession économique s'ajoute le spectre de la récession sociale. Les résultats péniblement obtenus dans la lutte contre la pauvreté, bien qu'insuffisants, sont compromis. Dans de nombreux pays, on assiste à une érosion constante du pouvoir d'achat de la classe moyenne. Les femmes et les hommes, les familles et les communautés se sentent menacés. Des tensions sociales et des remises en question de la stabilité sociale se profilent à l'horizon.

Mais rappelons-nous aussi que, avant cette crise, il y avait déjà une crise socio-économique majeure caractérisée par une pauvreté généralisée, le sous-emploi, la croissance des inégalités et des conditions sociales difficiles pour un grand nombre de personnes. L'OIT avait depuis longtemps averti que la trajectoire de l'économie mondiale n'était pas soutenable et ne permettait pas de mettre les marchés et la mondialisation au service de tous. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous contenter de revenir au point où nous étions avant la crise. Nous devons continuer de relever le défi qui consiste à parvenir à une croissance économique soutenue et au progrès social en nous efforçant d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et d'aller plus loin.

Le Sommet social partait du principe que la production et la croissance économique devaient répondre aux besoins des individus – qu'il s'agisse des droits, du travail, de la justice, de l'intégration sociale et de l'environnement durable. En se fondant sur les droits au travail, il a établi que l'emploi était un moyen essentiel de sortir de la pauvreté et de renforcer la cohésion sociale. Tel était le fondement d'une approche cohérente du développement social qui n'a pas été poursuivie ultérieurement dans la pratique.

L'Agenda du travail décent de l'OIT, qui est l'expression actuelle du mandat historique de l'OIT, est axé sur la dignité du travail et des travailleurs. En juin 2008, les mandants de l'OIT ont adopté la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable qui affirmait le rôle de l'Agenda du travail décent dans le contexte de la mondialisation. Elle

définit une vision et un programme pratique destinés à promouvoir la justice sociale dans le monde du travail.

L'Agenda du travail décent comporte quatre objectifs qui sont «indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement», à savoir promouvoir le respect des principes et droits fondamentaux au travail, promouvoir l'emploi et la création d'entreprises, étendre la protection sociale à tous et renforcer le dialogue social ainsi que des questions transversales comme l'égalité entre hommes et femmes et le développement. Il fournit un système de valeurs pour l'économie mondiale et permet de faire en sorte que la dignité du travail et les exigences du processus de production soient respectées.

L'avenir peut être construit si l'on adopte les bonnes politiques. Aujourd'hui, les politiques financière, commerciale, économique et sociale doivent s'articuler autour de mesures en faveur de l'investissement productif, de l'emploi, de la protection et du respect des droits au travail, en vue de sortir de la crise et d'aller de l'avant.

Le travail est l'un des principaux facteurs qui déterminent la façon dont les individus vivent le présent et dont ils envisagent l'avenir. Il est un élément clé de la justice sociale.

En proclamant cette journée, l'Assemblée générale a demandé à la communauté internationale de continuer à intensifier ses efforts pour éradiquer la pauvreté, promouvoir le plein emploi et le travail décent, l'égalité entre hommes et femmes, le bien-être social et la justice pour tous.

L'OIT a le plaisir de s'associer à l'action menée conjointement en vue de définir une nouvelle ligne de conduite et donner corps à la justice sociale.

* * *